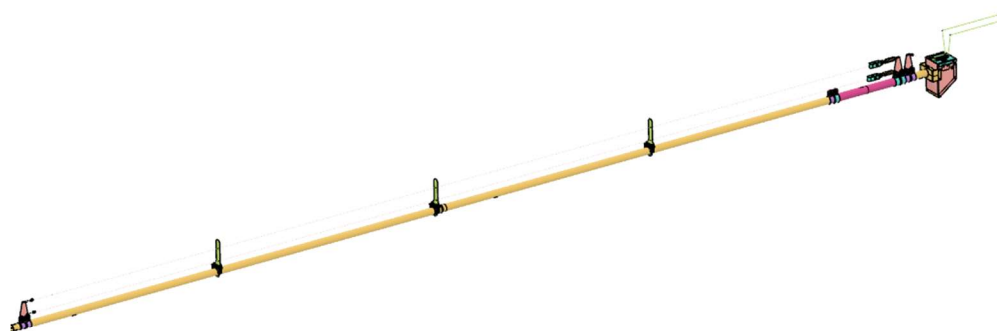


ANTI-PERCHAGE DOUBLE FIL



SOMMAIRE

A - RECOMMANDATIONS GENERALES	3
1 RECEPTION.....	3
2 DESTINATION DU PRODUIT.....	3
3 RESPONSABILITES	3
4 GARANTIE.....	3
B – OUTILLAGE NECESSAIRE	4
C - MONTAGE.....	5
1 PLATINES INTERMEDIAIRES SUR ETRIERS.....	3
2 ETRIERS ET PLATINES SUPPLEMENTAIRES	3
3 FIN DE LIGNE OU FIN DE SECTION SI ROTATION.....	3
4 CABLE	3
5 DEBUT LIGNE OU SECTION SI ROTATION.....	3

A - RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1 - Réception

Il est indispensable de vérifier l'état du matériel à la réception, même si l'emballage paraît être intact.

En cas de dommages ou de pièces manquantes, il est impératif de le signaler sur le récépissé du transporteur de façon la plus précise possible. Ces réserves devront ensuite être confirmées par un courrier recommandé adressé au transporteur dans les 48 heures suivant la livraison.

Le non-respect de cette procédure empêchera tout recours ultérieur.

2 Destination du produit

Le produit « anti-perchage double fil » est destiné exclusivement aux bâtiments d'élevage, notamment avicoles. La responsabilité de la société LE ROY ne saurait être engagée dans le cas où l'utilisation du produit serait détournée de cette destination.

3 Responsabilités

Le montage doit être réalisé par des professionnels qualifiés, dans le respect des règlements et décrets en vigueur et suivant les recommandations de cette notice.

Les appareils doivent être équipés exclusivement avec les accessoires et pièces d'origine LE ROY.

LE ROY ne pourra pas être tenu pour responsable d'un quelconque dommage lié à l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce inappropriée.

4 Garantie

Le produit « anti-perchage double fil » bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication d'une durée de deux ans.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil. Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

B – OUTILLAGE NECESSAIRE



Clé de 17mm



Clé de 13mm



Clé allen de 10mm



Clé emmanchée de 7mm



Pince multiprise



Pince coupante

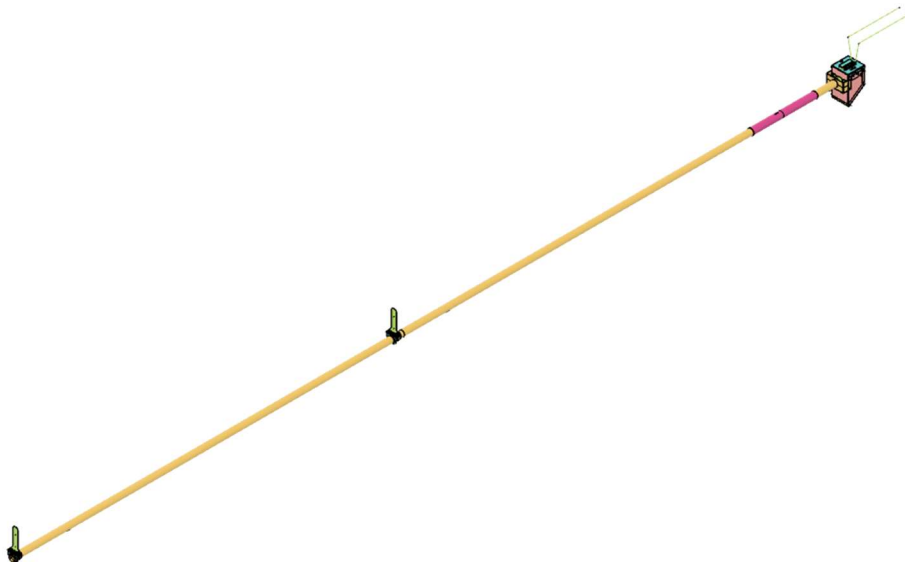
C - MONTAGE

1- Platines intermédiaires sur étriers



x1/3m

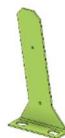
Mettre en place les platines intermédiaires sur les étriers de serrage des emboitements des tubes.



2- Etriers et platines supplémentaires

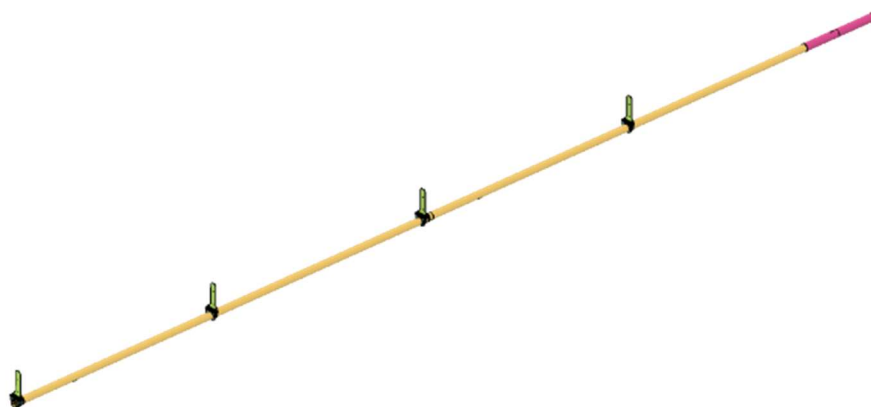
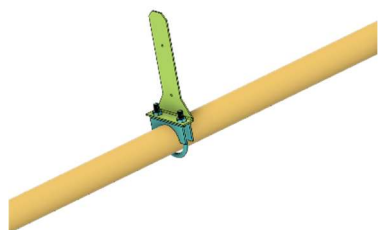


x1/3m

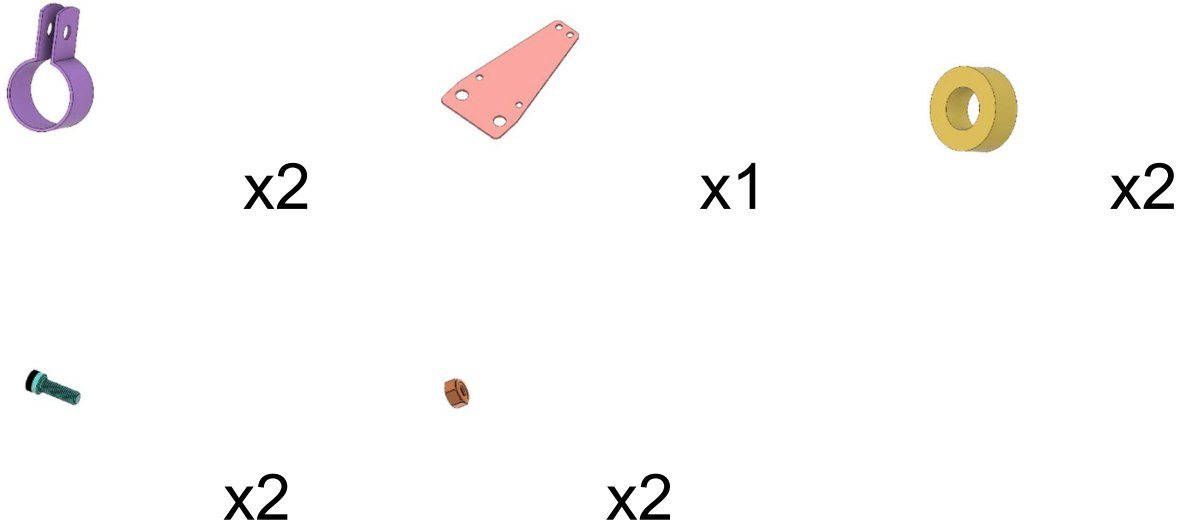


x1/3m

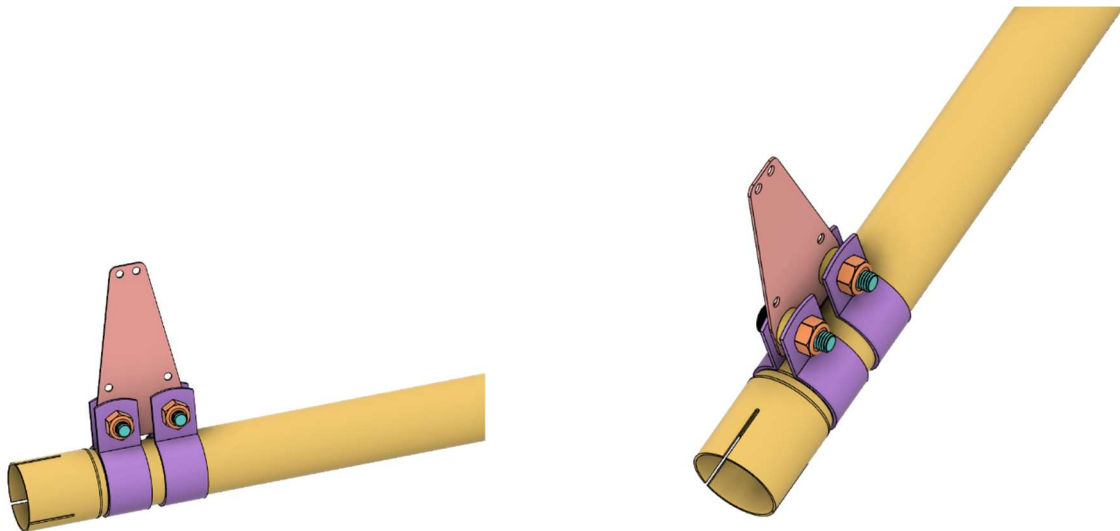
Mettre en place les étriers et les platines intermédiaires au milieu des longueurs des tubes.



3- Fin de ligne ou fin de section si rotation



Assembler les pièces ci-dessus en bout de ligne ou fin de section tel que monté ci-dessous :



4- Câble

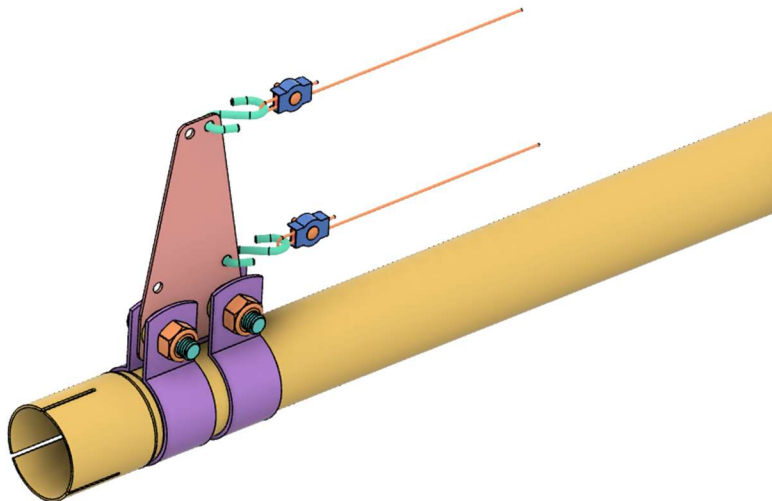


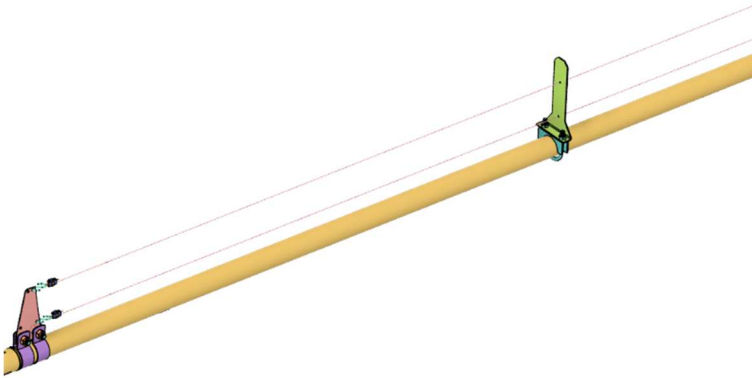
x2



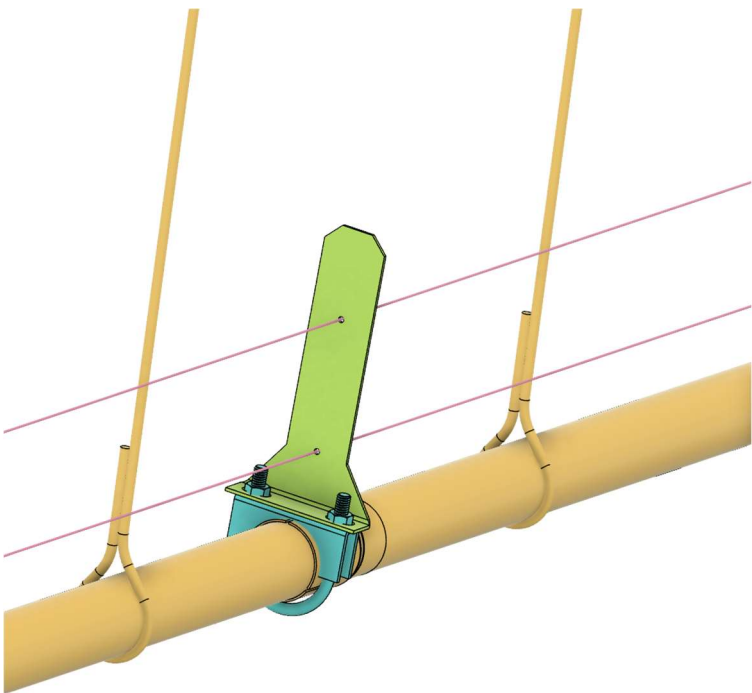
x2

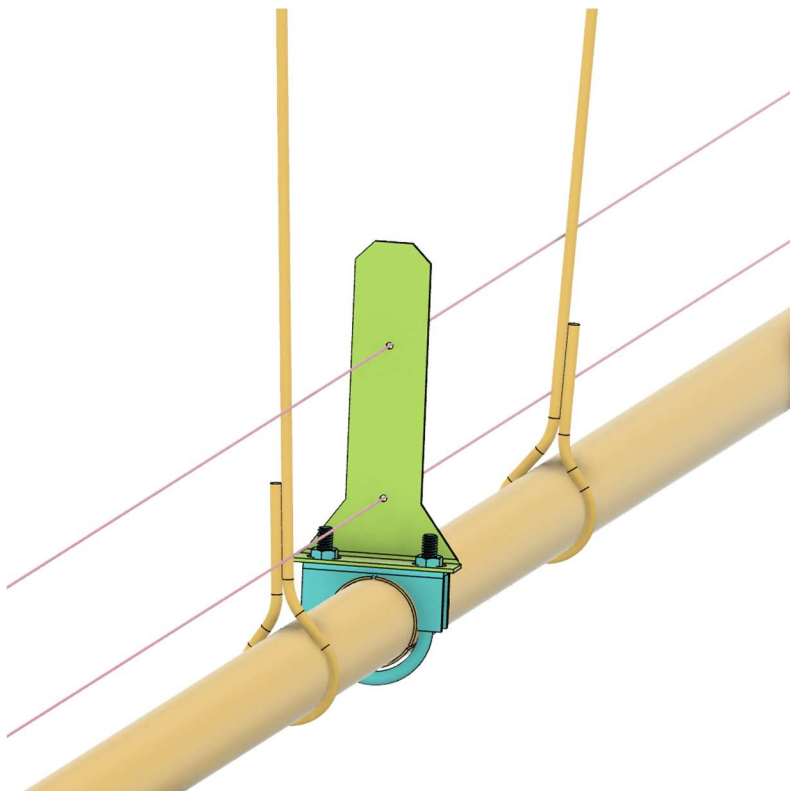
Mettre en place les deux câbles en se servant des deux crochets S et des deux serre-câbles.





Faire passer les deux câbles dans les trous des platines.
Attention à placer les 2 câbles toujours du même côté des cordelettes de suspension pour ne pas empêcher la rotation.





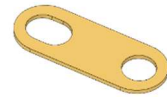
5- Début ligne ou section si rotation



x1



x1



x1

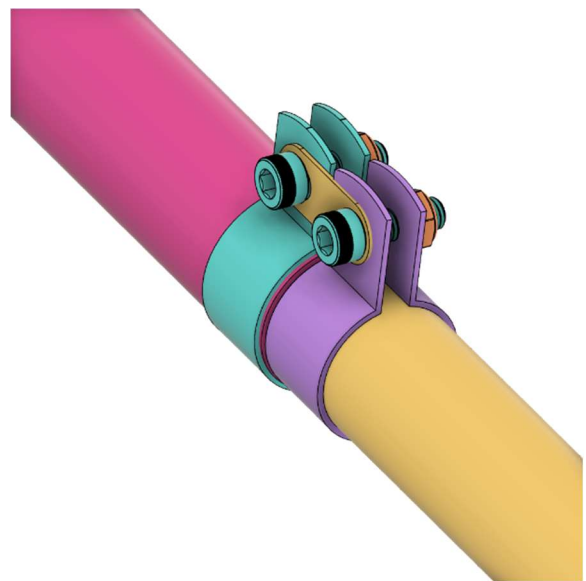
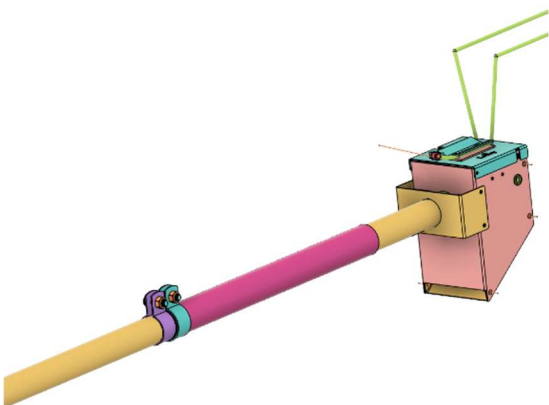


x2



x2

Rendre solidaire le tube diamètre 50 avec le tube diamètre 45 à l'aide des colliers correspondants et plaque de liaison :





x2



x2



x2



x4

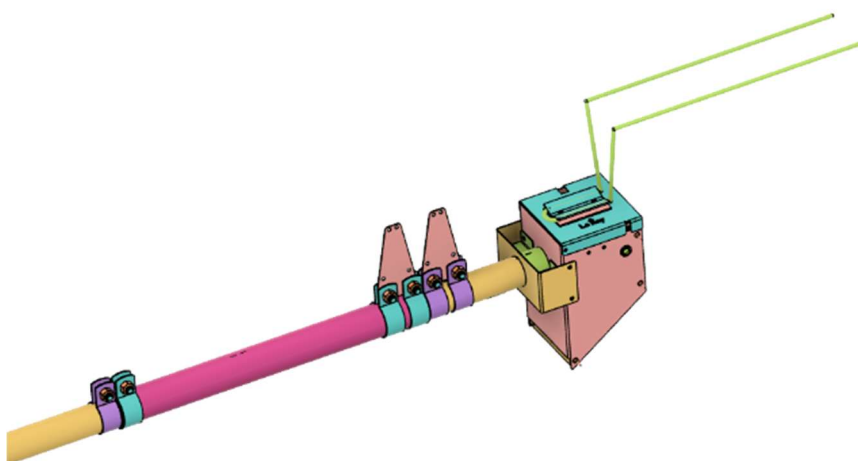


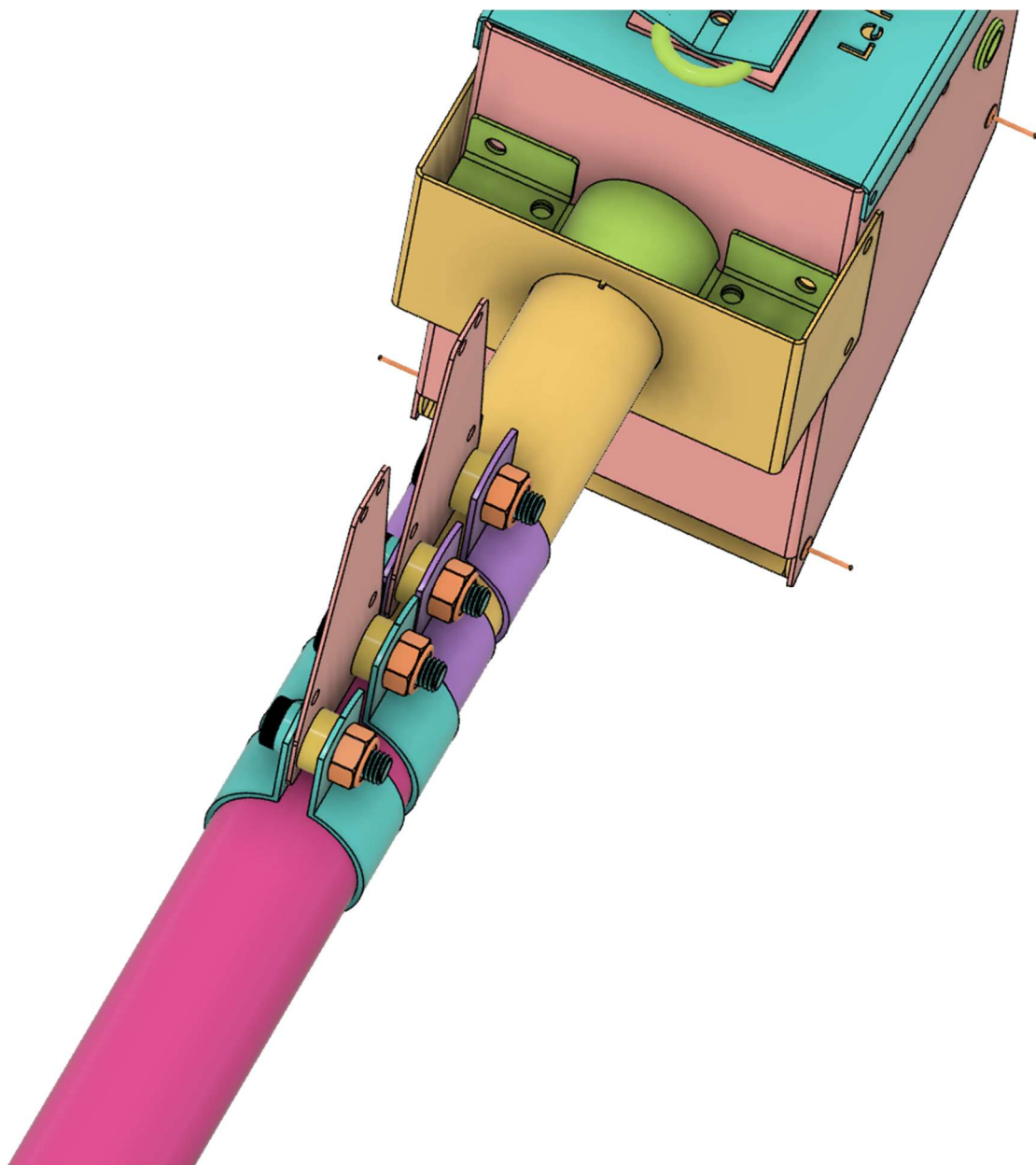
x4

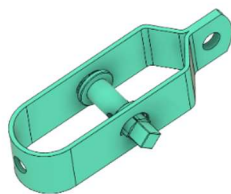


x4

Assembler les pièces ci-dessus tel que décrit sur la photo ci-dessous :





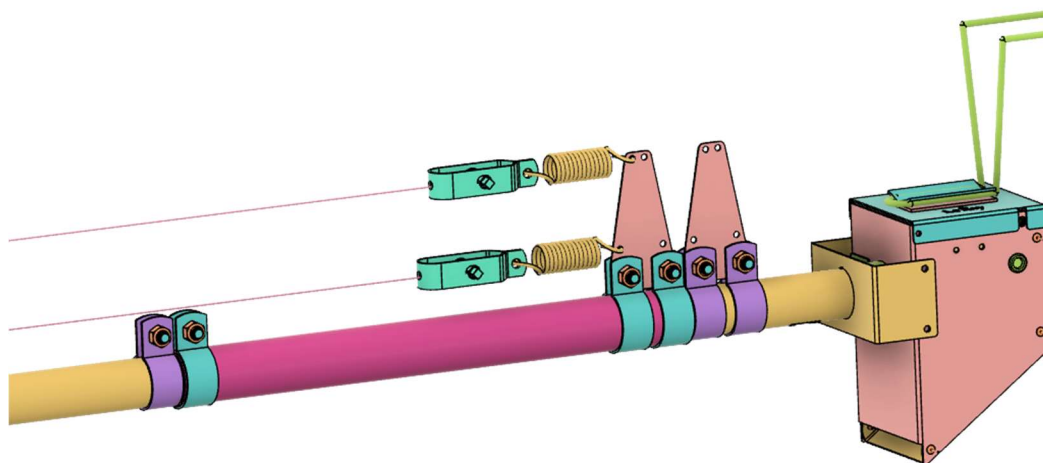


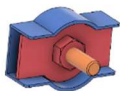
x2



x2

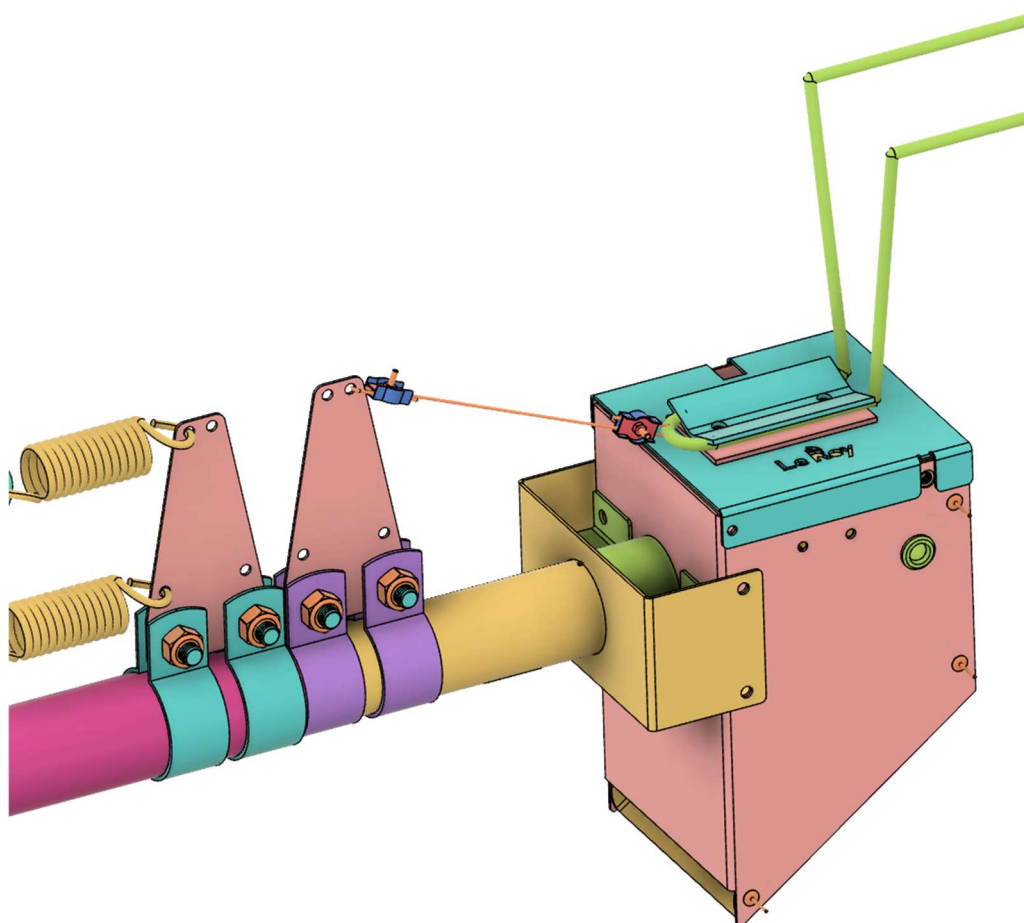
Mettre en place les ressorts, les tendeurs puis les deux câbles
Tendre les 2 câbles





x2

Mettre un bout de câble entre la dernière platine et la protection métallique du moteur d'entraînement :



5- Vue ensemble monté

